



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Tours. Équipe de France d'athlétisme au stade Grammont, 1964.
Archives départementales d'Indre-et-Loire, 5 Fi 027829.

Dossier pédagogique

Les femmes et le sport

Niveau Collège-Lycée

Service interministériel des Archives de France

À la veille des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris en juillet 2024, l'égalité entre les femmes et les hommes est mise en avant car ces jeux seront les premiers de l'histoire à respecter la parité (autant de femmes que d'hommes en compétition).

Cette parité est tardive et l'histoire des sportives témoigne de nombreux parcours de combattantes qui ont lutté pour être acceptées dans l'ensemble des disciplines olympiques. Pierre de Coubertin, l'inventeur des Jeux Olympiques modernes, y est opposé. En 1912, il juge l'arrivée des femmes aux JO « impraticable, inintéressante, inesthétique et, nous ne craignons pas d'ajouter incorrecte ».

Pourtant, dès les années 1900, les femmes commencent à pratiquer des activités sportives, en amateur, loin des principales fédérations qui les rejettent, ou en professionnelles, montrant leurs capacités dans des activités variées comme le cyclisme, l'aviation ou le ski. Certaines fédérations sont néanmoins plus ouvertes aux femmes (club alpin français, escrime, tennis, golf), sans pour autant les encourager à pratiquer un haut niveau de compétition.

La Première Guerre mondiale, durant laquelle les hommes sont au front, libère une place sur les terrains sportifs. Les femmes s'en saisissent et s'initient à l'athlétisme et aux sports d'équipes, y compris en football et rugby (renommé « baretté » pour les femmes). Mais ces avancées n'ont qu'un temps, et les idées de Pierre de Coubertin se répandent dans les années 1930. Sous Vichy, football, rugby et cyclisme de compétition sont formellement interdits aux femmes.

Ces interdictions ont des conséquences à long terme : la fédération française de football n'autorise l'entrée aux femmes qu'en 1970 et les footballeuses n'ont pas accès aux JOP avant 1996.

La progression des femmes dans le sport est ensuite lente et irrégulière jusqu'à la dernière décennie du XXe siècle où le sujet de l'égalité femmes/hommes dans le sport gagne en légitimité et visibilité. C'est en 2012 à Londres que toutes les disciplines olympiques (mais pas forcément toutes les épreuves) sont autorisées aux femmes. Désormais les restrictions à l'égard des femmes prennent la forme d'une offre d'activités, d'horaires, d'équipements, de budget ou d'encadrement restreinte. Ces inégalités de traitement vont de pair avec des représentations qui se maintiennent et font que parents, médias et école encouragent davantage les filles à se diriger vers la lecture ou la danse plutôt que le football ou la boxe. Les filles sont incitées à entretenir leur apparence physique plutôt qu'à se battre, se dépasser et performer.

Dans les instances dirigeantes des fédérations, les femmes représentent 27,4% en 2009 et 40,3% en 2021. Mais cette progression cache des inégalités persistantes : seules deux femmes (5,7%) sont, en 2023, présidentes d'une fédération olympique. Enfin, le pourcentage de femmes entraîneurs de haut niveau stagne durablement autour de 10 % en 2020.

Ainsi, espérons que la parité aux JOP de Paris 2024 sera une étape de plus vers davantage d'égalité et d'inclusion pour les femmes dans le sport, comme compétitrices, dirigeantes ou encore entraîneuses, autant dans les sports olympiques et paralympiques que dans l'accès aux loisirs et au plaisir sportif.

Cécile Ottogalli-Mazzacavallo
Maîtresse de conférences en STAPS à l'Université Lyon 1.
Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport (L-ViS)
Florys Castan-Vicente
Maîtresse de conférences en STAPS à l'Université Paris-Saclay
CIAMS-SCOS-CS2

Point d'entrée dans les programmes scolaires

Le travail sur les documents d'archives, du XIX^{ème} siècle à nos jours, permet aux élèves de comprendre la société dans laquelle ils évoluent et la place omniprésente du sport, son utilisation : reflet de la société, il n'échappe ni à ses contradictions ni à ses évolutions, pas plus qu'aux tensions qui la traversent : transmission des valeurs, égalité fille-garçon, performance, mode, alimentation, santé, politique, mondialisation, intégration ou exclusion sociale, technologie, communication, images, environnement,...

Les archives sont des ressources pour enseigner en interdisciplinarité : histoire, géographie, arts plastiques, histoire des arts, éducation physique et sportive, technologie, éducation musicale, français, langues vivantes, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, éducation aux médias et à l'information, ...

En 2023-2024, une grande collecte des archives du monde du sport (B.O. n°27 du 6 juillet 2023) « a pour objet de réaliser un projet autour de documents en lien avec le sport et son histoire qui auront été collectés par les élèves. Ils sont invités à enquêter auprès de leur famille ou dans leur entourage pour recueillir des documents et des témoignages. Ils réaliseront un projet sous un format libre qui pourra se conclure, si les élèves le souhaitent et en accord avec le service d'archives territorial, par un don à ce service des documents qu'ils auront collectés à l'occasion du concours. »

Niveau

- Cycle 3, d'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 et le BOEN n° 25 du 22 juin 2023

Liens avec les programmes scolaires

Education physique et sportive, le corps, l'action, le partage des règles, l'éducation à la santé, s'approprier une culture physique sportive et artistique

Français : Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter ; recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre

Histoire et géographie : se repérer dans le temps et dans l'espace ; Comprendre un document, Coopérer et mutualiser

Histoire des arts : Mettre en relation une ou plusieurs représentations figurées entre elles et un fait historique, une époque, une aire géographique ou un texte; être sensibilisé à la vulnérabilité du patrimoine.

Enseignement moral et civique : Respecter autrui et accepter les différences, ; Identifier et exprimer les émotions et les sentiments ; acquérir et partager les valeurs de la République ; construire une culture civique

- Cycle 4, d'après le BO n°31 du 30 juillet 2020

Lors des trois ans de collège du cycle 4, les élèves sont des adolescentes et des adolescents en pleine évolution physique et psychique. Les activités physiques et sportives, l'engagement dans la création d'événements culturels favorisent un développement harmonieux de ces jeunes, dans le plaisir de la pratique. Les élèves sont amenés à passer d'un langage à un autre puis à choisir le mode de langage adapté à la situation, en utilisant la langue française, les langues vivantes, l'expression corporelle ou artistique, les langages scientifiques, les différents moyens de la société d'aujourd'hui (images, sons, supports numériques...). Ils sont davantage confrontés à la dimension historique des savoirs.

Liens avec les programmes scolaires :

EPS : former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué dans le souci de vivre ensemble ; santé, inclusion, égalité filles-garçons.

Sciences de la vie et de la terre : le corps humain et la santé

Technologie : objets et services étudiés sur le thème « sports et loisirs » ;

avec l'EPS et les sciences : performances sportives et évolutions technologiques, évolution des objets dans le temps

Français : participer de façon constructive à des échanges écrits et oraux, Lire des textes non littéraires, des images et des documents composite ; Exploiter les principales fonctions de l'écrit.

Histoire :

4^{ème} : Sport, culture et politique dans la France du XIX^{ème} siècle.

3^{ème} : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales ; Le monde depuis 1945 ; Françaises et Français dans une République repensée

Géographie : Pourquoi et comment aménager le territoire ?

Enseignement moral et civique : respecter autrui, acquérir et partager les valeurs de la République, construire une culture civique.

1. Le sport féminin jusqu'à la Grande Guerre

Document 1 : Une femme jouant au tennis, 1903. Archives départementales de la Haute-Garonne, 82 FI NEG 914.



Lien du document : <https://archives.haute-garonne.fr/ark:/44805/vta9432b03f4b96037d>

Description du document d'archives : ce cliché pris au début du XXe siècle représente un match de tennis joué par des femmes. Sur cette photo, la femme porte une longue robe, un haut à manches longues ainsi qu'un chapeau qui apportent certaines contraintes pour jouer librement. Il faudra attendre 1922 avec la célèbre joueuse de tennis, Suzanne Lenglen, pour qu'il y ait le début d'une véritable libération au niveau vestimentaire chez les joueuses de tennis. Les robes se font plus courtes et les manches sont raccourcies.

Contexte : au XIXe siècle puis au début du XXe siècle, le mouvement sportif est essentiellement développé par les hommes. Si la pratique est présente chez les femmes, elle l'est seulement en dehors des institutions sportives (fédérations, clubs), qui leur sont interdites à quelques exceptions comme la fédération de tennis ou celle de golf. Il existe également un sport professionnel pour les femmes issues des classes moyennes et populaires, comme par exemple le cyclisme.

Sujets à étudier à partir du document :

- L'histoire du tennis
- Le vêtement sportif féminin

1. Le sport féminin jusqu'à la Grande Guerre

Document 2 : École normale d'institutrices à Nantes. La cour d'honneur. Les élèves en extérieur pour un cours de gymnastique, 1914. Archives départementales de Loire-Atlantique, 17 FI 413 2.



Lien du document : <https://archives-numerisees.loire-atlantique.fr/v2/ark:/42067/8941038cba55ffe4da70bb5688afee68>

Description du document d'archives : ce cliché est tiré d'un album de photographies imprimées présentant l'École normale d'institutrices installée à Nantes, avenue de la Villa-Maria. On y découvre les lieux d'apprentissage des élèves, des photographies de classes des promotions 1911 à 1915 ainsi que des représentations théâtrales de l'association des anciens élèves. Figurent également deux clichés présentant les élèves pratiquant le sport : l'une dans la cour d'honneur et l'autre concernant un match de tennis double sur le terrain de tennis appartenant vraisemblablement à l'institution. L'existence de ces deux clichés permet d'illustrer l'apprentissage des sports dans le cursus des futures institutrices, afin de répondre sans doute à l'obligation de la pratique sportive dans les écoles depuis les années 1880, d'abord dans les établissements de garçons, puis dans ceux de filles.

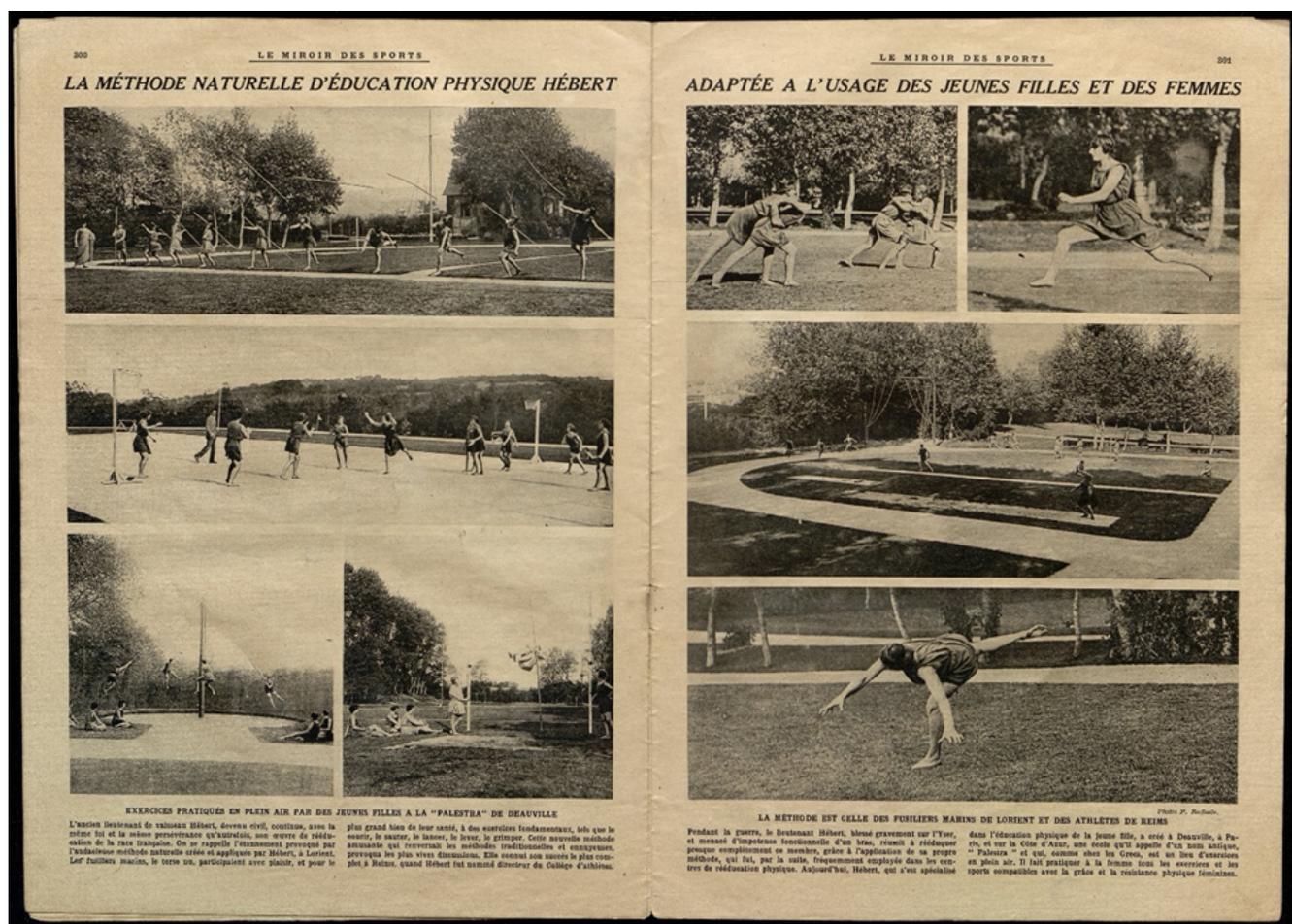
Contexte : bien que des cours d'éducation physique pour les filles émergent au début du XXe siècle, ces activités, adaptées à leur morphologie et à leur sexe, ont davantage comme but d'entretenir le corps que d'amener à la performance. Lors des Jeux olympiques de 1900 à Paris, elles ne sont que 22 femmes à se présenter comme athlètes en face de 975 hommes.

Sujets à étudier à partir du document :

- L'évolution des cours d'éducation physique pour les filles et pour les garçons.
- Les Jeux olympiques

2. Des exemples de la pratique sportive chez les femmes à la sortie de la Première Guerre mondiale

Document 3 : Article du *Miroir des sports* : « La méthode naturelle d'éducation physique Hébert adaptée à l'usage des jeunes filles et des femmes » à la « Palestra » de Deauville, 11 novembre 1920.
Archives départementales du Calvados, 13T/7/557.



Lien du document : <https://archives.calvados.fr/ark:/52329/fd19zxb2jqsm/090d699c-06c4-498e-a459-8c284c2c6f2b>

Description du document d'archives : l'article provient de l'hebdomadaire français *Le Miroir des sports* où l'on peut y lire un article sur la « méthode naturelle d'éducation physique Hébert adaptée à l'usage des jeunes filles et des femmes » avec plusieurs illustrations. Il convient de souligner que le texte de cet article, sans doute écrit par un homme, s'achève par une phrase permettant d'évoquer l'histoire des mentalités : « Il fait pratiquer à la femme tous les exercices et les sports compatibles avec la grâce et la résistance physique féminines. »

Contexte : l'officier de marine Georges Hébert (1875-1957), qui a laissé son nom au stade de Deauville, développe pour l'armée une « méthode naturelle » d'éducation physique. Cette méthode est inspirée de ses rencontres avec des populations autochtones et la rééducation de son corps blessé pendant la Première Guerre mondiale. Il classe en dix catégories les gestes sensés développer les capacités individuelles. Il fonde ainsi à Deauville en 1919 puis à Paris et sur la Côte-d'Azur une "palestra" en plein air, sur le modèle grec, destinée aux jeunes filles. Différent du courant hygiéniste du docteur Philippe Tissié (1852-1935), inventeur des lendits, qui opposait la santé aux exploits sportifs, l'hébertisme sera repris plus tard en 1941 comme méthode officielle du gouvernement de Vichy, alors que lui-même refusa de participer au gouvernement.

Sujets à étudier à partir du document :

- Le corps féminin et masculin dans le mouvement sportif
- Le sport pendant l'Antiquité et sa réappropriation au XXe siècle

2. Des exemples de la pratique sportive chez les femmes à la sortie de la Première Guerre mondiale

Document 4 : Match de football féminin à Athis-Mons, s.d. Archives départementales de l'Essonne, 2 FI6/103.



Lien du document : <https://archives.essonne.fr/ark:/28047/7r5lj04fmtq8/5e1e4903-2169-474f-9ab2-28bbeabd8714>

Description du document d'archives : cette photographie représente un match de football joué par des femmes à Athis-Mons dans l'Essonne.

Contexte : les premières traces du football en France datent de la fin du XIXe siècle, mais il s'agit davantage d'une initiative masculine. Pour les femmes, les preuves de la pratique de ce sport apparaissent timidement au début du XXe siècle avec une première trace écrite en 1910. L'entre-deux-guerres marque le premier essor favorable de ce sport chez les femmes. En effet, pendant et à la sortie de la Première Guerre, les femmes ont dû parfois prendre la place des hommes qui étaient au front. Ce fait a ainsi encouragé à l'essor de revendications pour l'égalité homme-femme, notamment avec la question des salaires et du droit de vote pour les femmes. Cette émancipation a également été favorable pour le sport. Les premiers matchs de football « féminin » ont ainsi lieu. Toutefois, cette pratique rencontre rapidement des oppositions et des critiques. Pendant une vingtaine d'années, ce sport chez les femmes parvient tant bien que mal à faire son petit bout de chemin, mais la croissance est de courte durée et le déclin présent. Sous le régime de Vichy, il est interdit aux femmes de le pratiquer. Les années soixante s'annoncent un renouveau où le football joué par les femmes réapparaît durablement.

Sujets à étudier à partir du document :

- L'évolution des mentalités sur le sport chez les filles
- Le sport dans l'entre-deux-guerres

2. Des exemples de la pratique sportive chez les femmes à la sortie de la Première Guerre mondiale

Document 5 : Contrat d'engagement de Sandra Porter et de sa troupe de lutteuses pour présenter des combats de lutte, 1930. Archives nationales du monde du travail, ANMT 2002 26 99 1.

AGENCE ARTISTIQUE G. GOURLIN & G. STOLL 25, Rue de Lancry PARIS - X ^e Téléphone : BOTZARIS 32-84 Adresse Télégraphique : STOLGEO 125 - Paris	OMNIUM du SPECTACLE CONTRAT - ENGAGEMENT
Nom de l'Etablissement Sal du Moulin Rouge Paris	Entre M. <u>Monsieur Fabert</u> Directeur et <u>Madame Sandra Porter</u> Artiste il a été convenu ce qui suit :
Nom de l'Artiste Sandra Porter et ses huit lutteuses	1° L'artiste s'engage en qualité de <u>Troupe lutteuses</u> pour y exécuter à chaque représentation du soir et aux matinées, en usage dans l'Etablissement.
Durée de l'Engagement 14 jours.	2° Le présent engagement ne pourra être rompu de la part des contractants qu'en payant un dédit égal aux appointements.
Date de débuts 14 novembre 1930	3° L'artiste déclare se soumettre aux règles et usages de l'Etablissement.
Appointements Mille Francs nets par jour	4° 15 jours avant les débuts la Direction devra être informée de l'arrivée exacte par carte postale recommandée.
Répertoire Championnat de luttés féminines Durée du numéro : selon	5° La Direction n'est pas responsable des accidents qui peuvent survenir aux artistes, ni des vols qui peuvent être commis au préjudice de ceux-ci.
Commission par la Direction selon convention	6° En cas de force majeure, le présent contrat pourra être rompu ou reporté à une date ultérieure sans aucune indemnité.
6 photos gratuites à envoyer recommandées 15 jours à l'avance à la Direction.	7° En cas d'insuccès ou d'insuffisance notoire constaté par la Direction, le présent contrat pourra être résilié sans aucune indemnité.
Répétition obligatoire à 10 heures le jour des débuts	8° Dès la signature du contrat, interdiction est faite de se produire dans cette ville et dans un délai de six mois après la fin de cet engagement.
<i>Les frais, droits de timbres et enregistrement des présentes sont à la charge des parties qui en exigeraient la production en justice.</i>	9° La Direction s'engage à faire parvenir la commission convenue dès la fin du contrat. Pour toute prolongation ou réengagement la commission sera due à l'Omniium du Spectacle.
	10° Pour tout contrat non exécuté, la partie défaillante devra payer la commission à l'Omniium du Spectacle.
	11° Les appointements sont payés suivant l'usage de l'Etablissement.
	12° La Direction aura le droit de déterminer la place à l'affiche et au programme.
	13° Tout litige entre les contractants sera tranché par les Tribunaux de la Ville où se trouve l'Etablissement.
	14° Le présent engagement est conclu entre les Directeurs et l'artiste ci-dessus désigné ; MM. Gourlin et Stoll, agissant seulement en qualité d'intermédiaires, en cas de différends entre les contractants ils ne pourront être mis en cause.
	15° L'artiste déclare n'avoir signé qu'après avoir lu et pris connaissance de tous les articles et manuscrits contenus dans ce contrat et les accepte sans pouvoir les contester.
	CONDITIONS PARTICULIÈRES Il est convenu que madame Porter fournira trois combats par représentation, matinée dimanche et fêtes. Madame Porter s'engage à fournir un arbitre de luttés chargé d'arbitrer les combats, qui sera payé par la Direction à raison de cinquante Francs par représentation.
	Fait en triple à Paris, le 23 Octobre 1930 La Direction : _____ L'Artiste : <i>Fabert</i>

Description du document d'archives :

Sandra Porter est une figure qui a marqué la lutte féminine au début des années 1930. Lutteuse professionnelle française, elle est à la tête d'une troupe d'athlètes. Au fur et à mesure des représentations, elle acquiert une renommée internationale en tant que lutteuse en sillonnant l'Europe avec sa troupe pour présenter des compétitions et des combats en exhibitions. Plus qu'un sport, le public assiste à un divertissement scénarisé. Sur ce ring, différentes championnes, tels que Zita, championne d'Italie, Simonka, championne de Tchécoslovaquie, Dolly, championne des Etats-Unis, Magda, championne du Brésil, Winker, championne Suisse ou encore Paquita, championne d'Argentine, s'affrontent pour remporter le titre.

Lien du document :

<https://archives-nationales-travail.culture.gouv.fr/Decouvrir/Expositions/Expositions-virtuelles/Les-femmes-dans-le-monde-du-travail/Les-femmes-au-foyer-aux-champs-a-l-arriere/Focus-le-sport-professionnel-vecteur-d-émancipation/Sandra-Porter-portait-d-une-sportive-professionnelle>

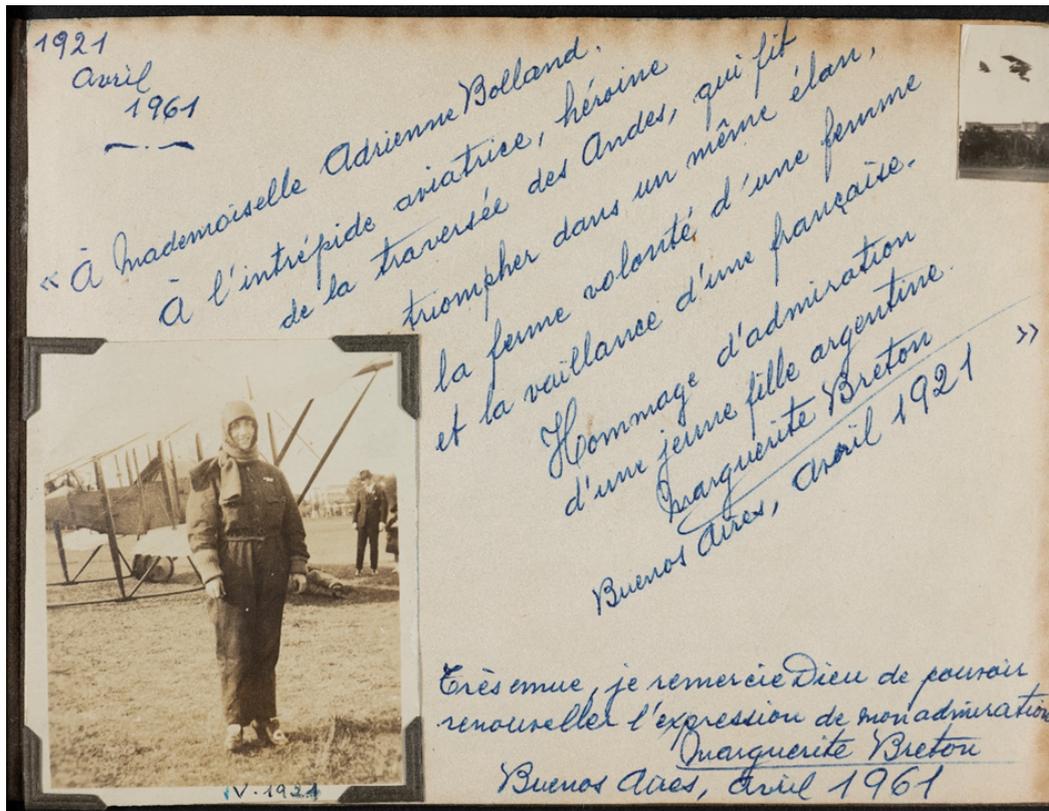
Contexte : la pratique de la lutte féminine n'est reconnue que depuis les années 1980 comme discipline sportive officielle. Avant cela, elle est déconseillée voire interdite aux femmes, même s'il existe des pratiquantes. Il faut encore attendre 2004 pour que la lutte féminine soit proposée aux Jeux olympiques d'Athènes. Il existe trois types de lutte classés discipline olympique : la lutte gréco-romaine n'utilisant que le haut du corps, la lutte libre utilisant tout le corps et la lutte féminine qui est une forme de lutte libre pour les femmes. Parallèlement à ces luttes sportives, une lutte-spectacle dite « lutte professionnelle » se développe dès le XIXe siècle pour proposer des combats d'exhibition, souvent dans des foires et des fêtes foraines. Cette lutte professionnelle est désignée aujourd'hui sous le nom de « catch ».

Sujets à étudier à partir du document :

- Les sports de combat chez les femmes
- L'histoire du catch

3. Les femmes et les sports mécaniques

Document 6 : Courrier de félicitation à l'attention d'Adrienne Bolland, 1961. Archives départementales du Loiret, 479 J 33.



Lien du document : <https://www.archives-loiret.fr/decouverte-des-archives/notre-actualite-1/2021/adrienne-bolland-triomphe-de-la-cordillere-des-andes>

Description du document d'archives : il s'agit d'un courrier de félicitation d'une admiratrice à l'attention de l'aviatrice Adrienne Bolland, notamment pour sa performance lors de sa traversée de la Cordillère des Andes, avec une photo de l'aviatrice posant devant un Caudron. Le 1er avril 1921 représente un tournant dans la vie d'Adrienne Bolland. Âgée de vingt-cinq ans, aux commandes de son biplan Caudron G3 de 80CV, elle devient la première femme à survoler la Cordillère des Andes, un exploit inimaginable pour l'époque, qui lui confère une renommée internationale. Sans plan, sans instrument de navigation et avec seulement 40 heures de vol à son actif, elle rallie Santiago (Chili) depuis Mendoza (Argentine) au cours de 4h15 d'un vol mythique.

Contexte : pionnière de l'aviation du XXe siècle, Adrienne naît le 25 novembre 1895 à Arcueil (Val-de-Marne) et passe sa jeunesse à Donnery (Loiret). Dotée d'un esprit indépendant et anti-conformiste, Adrienne fait le choix de l'aviation. Elle s'inscrit à l'école d'aviation des frères Caudron au Crotoy (Somme). Elle y réussit son brevet de pilote-aviatrice le 26 janvier 1920, devenant ainsi la treizième femme à l'obtenir. Tout au long de sa vie, Adrienne Bolland se démarque dans cette discipline davantage masculine par ses prouesses lors de meetings aériens ou de paris insensés. En parallèle de ses performances, l'entre-deux-guerres et la Deuxième Guerre mondiale représentent pour l'aviatrice le temps de nouveaux combats, notamment celui pour le droit de vote des femmes et son engagement dans la Résistance du Loiret. Après une vie exceptionnelle, Adrienne Bolland meurt le 18 mars 1975 à Paris. Aux côtés d'autres aviatrices telles que Marie Marvingt (1875-1963), Maryse Bastié (1898-1952) ou encore Thérèse Peltier (1873-1926), Adrienne Bolland fait figure de pionnière dans la discipline et acquiert dès son vivant une aura et une renommée internationale pour sa carrière qui ne seront jamais démenties.

Sujets à étudier à partir du document :

- L'histoire des sports aéronautiques en France
- Les aviatrices françaises

3. Les femmes et les sports mécaniques

Document 7 : Portrait de Ennemonde Diard, issu d'un de ses albums photographiques, 1911-1938. Archives départementales de la Loire, 27 J 5.



Lien du document :

https://archives.loire.fr/expos_virtuelles/exposition/visu_binocle/223/langue:fr-FR/n:137?vx=1940.5&vy=-1566&vr=0&vz=1.74024

Description du document d'archives : cette photographie est issue du fonds Ennemonde Diard, journaliste sportive, et se trouve dans l'un des albums du fonds. Tout au long de sa vie, elle compile dans des albums de nombreuses photographies ainsi que des coupures de presse dans des cahiers documentant ainsi le sport de ces deux décennies d'entre-deux-guerres. Plusieurs sports sont représentés comme le cyclisme, l'haltérophilie, la boxe ou encore le tir à l'arc. Ennemonde Diard était également une passionnée d'aviation et de parachutisme. Passion que l'on retrouve à de nombreuses reprises dans les albums. On trouve également des documents et photographies illustrant la vie politique de l'époque. En effet, Ennemonde Diard adhérait aux idées fascistes et soutenait le Parti populaire français, fondé en 1936 par Jacques Doriot, ainsi que le régime nazi.

Contexte : Ennemonde Diard naît à Saint-Étienne en 1898. Très rapidement, elle se découvre une passion pour l'aviation et le parachutisme. Sa condition de femme l'empêchant de rejoindre les combattants du ciel lors de la Première Guerre mondiale, elle s'engage comme ambulancière. Après le conflit, elle devient en 1920 et 1930 l'une des premières journalistes sportives et couvre de nombreux événements dans la région. Préoccupée par l'évolution des pratiques sportives, elle encourage vivement la pratique du sport chez les femmes, convaincue du rôle social qu'il peut jouer. Militante des idées fascistes et soutenant le Parti populaire français, elle se rendra plusieurs fois en Allemagne pour couvrir certains événements. Les circonstances de sa mort dans ce même pays en 1943 restent peu connues.

Sujets à étudier à partir du document :

- L'histoire de la presse sportive
- La collaboration

3. Les femmes et les sports mécaniques

Document 8 : Deux femmes sur une moto avec side car. Mme Lacroix est dans le panier en osier du side car, 1920. Archives départementales de l'Essonne, 57 Fi 125/31.



Lien du document : <https://archives.essonne.fr/ark:/28047/vwht3k04rcp2/2b89684c-f5cd-4e8c-8890-2b67b9045e45>

Description du document d'archives : L'image représente deux femmes, l'une sur une moto et l'autre dans un side-car dans les années 1920.

Contexte : lorsqu'il est question de sport automobile, les hommes occupent généralement le devant de la scène. Même encore aujourd'hui, les femmes dans cette discipline sont très peu mises en avant et pourtant dès l'invention des automobiles et des mobylettes, certaines s'y sont intéressées. Que ce soit en France ou dans le reste du monde, elles dénotent avec leur époque en s'essayant à ces lourds engins et goûtant aux joies de la vitesse. En 1899 en Allemagne, Wilhelmine Ehrhardt (1866-1945) est l'une de ces pionnières. Parmi les pilotes de renom, la Française Camille du Gast (1868-1942) ou encore la Tchèque Eliska Junkova (1900-1994) ont brillé sur les courses internationales. En parallèle, de nombreuses inventions sont l'œuvre de mécaniciennes de génie. On doit ainsi la création de la troisième vitesse à Bertha Benz (1849-1944), le chauffage à bord à Margaret Wilcox (1838-1912) ou encore le rétroviseur à Dorothy Levitt (1882-1922).

Sujets à étudier à partir du document :

- Les sports automobiles
- Les femmes automobilistes

4. La représentation de la femme sportive

Document 9 : Affiche des concours internationaux d'escrime, 1900. Archives nationales, CP/F/12/4277.



Description du document d'archives :

Cette affiche présente les Concours internationaux d'escrime de 1900. Elle a été réalisée par le peintre et illustrateur roumain Jean de Paléologue, qui utilise PAL comme signature. Il a réalisé plusieurs affiches en lien avec le sport, notamment celle d'entreprises vendant des cycles.

Contexte : si ce n'est pas annoncé explicitement, il peut être considéré qu'il s'agit en quelque sorte de la deuxième édition des Jeux olympiques modernes, remis au goût du jour par le baron Pierre de Coubertin (1863-1937). À l'époque, les organisateurs craignant peu d'affluence, il a été décidé de les organiser en même temps que l'exposition universelle. Au programme, 95 épreuves sont proposées avec par exemple de la gymnastique, de l'athlétisme, des sports collectifs comme le football ou le rugby, de l'escrime, du cyclisme, des sports nautiques avec de l'aviron et de la pêche, ou encore du croquet. 997 athlètes de 24 pays dont 22 femmes participent à cette compétition. Il est étonnant, vu le faible nombre de participantes, que la figure qui a été choisie pour promouvoir l'événement soit une femme. Mais rien d'étonnant pour l'époque où il est établi que le meilleur vecteur publicitaire soit la femme et son image.

Sujets à étudier à partir du document :

- Les Jeux olympiques et la place de la femme dans cette compétition
- L'histoire de l'escrime

4. La représentation de la femme sportive

Document 10 : Affiche de l'entreprise de cycle "Alcyon", 1895. Archives des Hauts-de-Seine, 23F1100.



Description du document d'archives :

Cette affiche a été réalisée pour faire la promotion de la collection "légère et rapide" des cycles de l'entreprise Alcyon. Elle représente une femme couverte du drapeau français roulant sur un vélo lui-même roulant sur une mouette. Lorsqu'on se penche sur la création des affiches consacrées aux cycles, plusieurs éléments similaires ressortent : une femme avec un visage doux et un regard pensif, un décor rappelant la faune et la flore et un thème s'appuyant sur l'Art nouveau. C'était pour l'époque les vecteurs publicitaires qui fonctionnaient le mieux.

Contexte : L'entreprise Alcyon est une entreprise française fondée en 1903. Sa production concerne les bicyclettes, les motocyclettes et les automobiles. Les vélos de cette firme sont souvent utilisés par les coureurs participants à des courses tels que le Paris-Roubaix ou le Tour de France. Après la Seconde Guerre mondiale, Alcyon peine à se redynamiser et est racheté par Peugeot en 1954.

Lien du document :

<https://francearchives.gouv.fr/fr/facomponent/e09e4c391818cdbaebcd608684354c2c2f0f6c6f>

Sujets à étudier à partir du document :

- Les évolutions techniques du vélo au fil du temps
- Les évolutions de la publicité des équipements sportifs

5. Être amateur

Document 11 : Photographie de la phalange Notre-Dame de Froide-Rue, créée par l'Avant-Garde caennaise, 1922. Archives départementales du Calvados, 1J/592.



Lien du document : <https://archives.calvados.fr/document/brochure-aux-sports-citoyens->

Description du document d'archives : cette photographie représente les membres de la Phalange Notre-Dame de Froide-Rue, créée par l'Avant-Garde caennaise. Le club de l'Avant-Garde caennaise Saint-Sauveur a été créé à Caen en 1902, comme patronage paroissial, grâce notamment à l'aide de l'abbé Adam. Situé jusqu'en 1903 rue de la Monnaie, le club déménage ensuite au 10 rue Froide, puis, en 1910, au 27 de la rue. Cette même année, il prend le nom d'Avant-Garde caennaise. La gymnastique est la première activité développée par le club, à laquelle viennent s'ajouter au fil des années le football, le cross-country, le tir. La phalange Notre-Dame de Froide-Rue, fondée en 1921, permet le développement d'une section féminine. Les membres de la phalange ont dès lors accès à des pratiques sportives via le patronage paroissial auquel elles appartiennent.

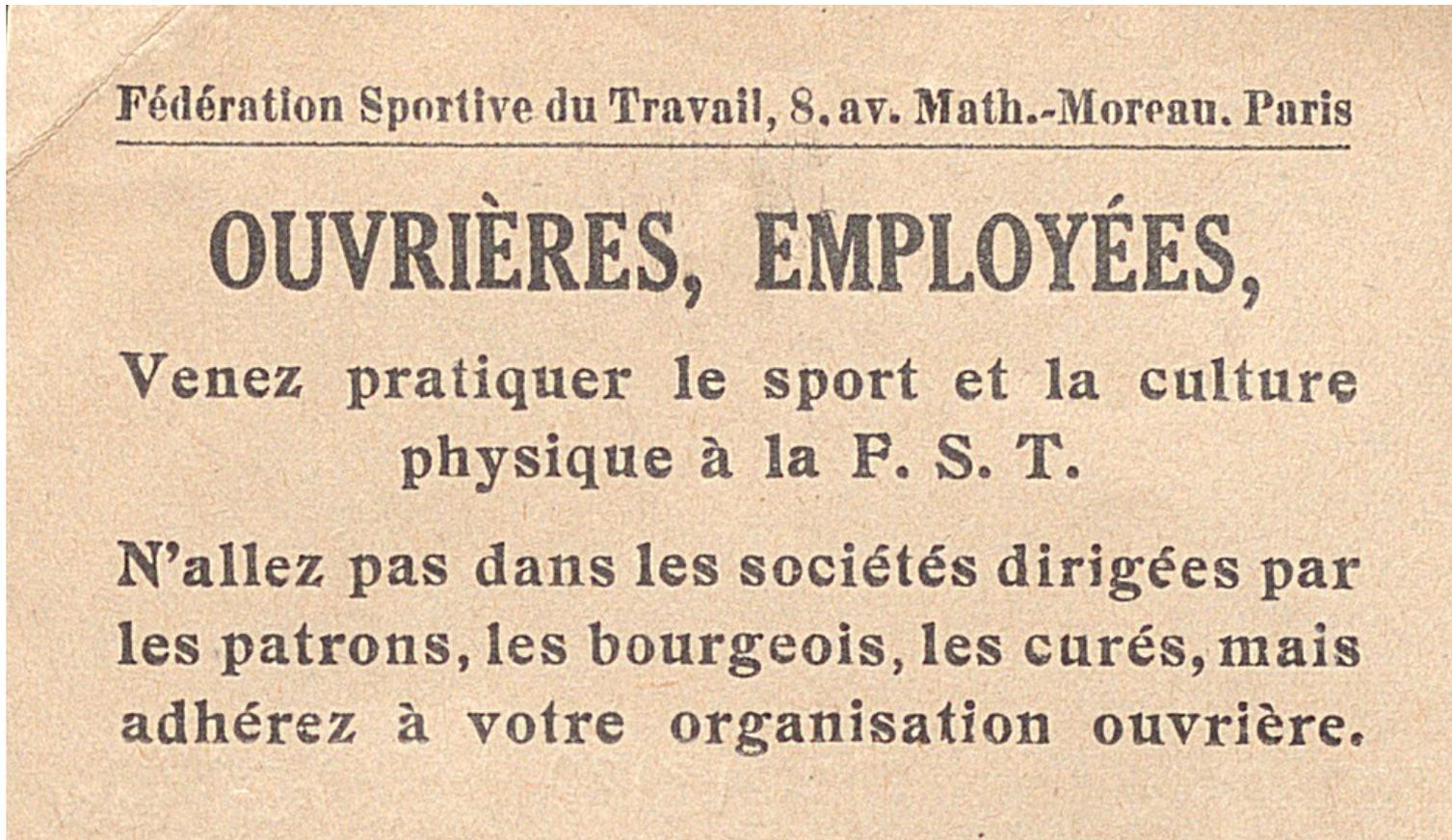
Contexte : les jeunes filles se rendant au patronage avaient accès à diverses activités dont des pratiques sportives. L'importance que les patronages paroissiaux accordaient au sport à cette époque est perceptible par ce document. Ceux-ci se trouvent alors sur la même ligne de développement du sport que l'éducation populaire qui, de son côté, prend de l'ampleur.

Sujets à étudier à partir du document :

- L'implantation des associations et des clubs sportifs dans les villes et les villages
- La place des patronages paroissiaux dans le sport

5. Être amateur

Document 12 : . Intérieur, direction de la Sûreté nationale. Tract de la Fédération sportive du travail (FST) pour encourager les ouvrières et les employées à la pratique du sport, 1930. *Archives nationales, F/7/13137.*



Description du document d'archives : Ce document a été émis par la Fédération sportive du travail (F.S.T.) pour encourager les ouvrières et les employées à la pratique du sport, mais pas n'importe où. En effet, le texte prône avant tous les équipements de la F.S.T. tout en décourageant de se rendre dans les organismes bourgeois et religieux.

Contexte : La Fédération sportive du travail est fondée en 1919. Son but est d'attirer les ouvriers sportifs dans le mouvement communiste. Cette campagne eut peu d'écho et l'organisme éprouve rapidement des peines à se maintenir hors de l'eau. Il est dissout en 1934.

Sujets à étudier à partir du document :

- Le sport dans les classes populaires
- Les conditions de travail des ouvrières

5. Être amateur

Document 13 : Fédération française du sport travailliste : affiche de la 3e olympiade ouvrière, 1937.
Archives nationales du monde du travail, 2012 29 34.



Description du document d'archives : cette affiche présente la 3ème Olympiade ouvrière qui eut lieu à Anvers du 25 juillet au 1er août 1937, un an après l'organisation des Jeux olympiques de Berlin par Hitler. Pour la 1ère fois, les deux Internationales sportives, socialiste et communiste, se retrouvent autour de la lutte pour la paix et contre le fascisme. Les participants proviennent de 14 pays : le contexte international très préoccupant explique l'absence de l'Allemagne et de l'Autriche et la présence de l'URSS et de l'Espagne.

Lien du document :

<https://archives-nationales-travail.culture.gouv.fr/Decouvrir/Dossiers-du-mois/Sport-ouvrier-et-olympisme>

Contexte : Grâce aux efforts de sportifs tel Lucien Leulier, futur fondateur de la Fédération française du sport travailliste (FFST), l'Union sportive et gymnique du travail (USGPS) est créée en 1907 et l'Union des sociétés sportives et gymniques du travail en 1926. Elles deviennent membres de l'Internationale sportive de Lucerne (ISL). Créée en 1920, d'obédience socialiste, l'ISL regroupe les principales fédérations sportives ouvrières d'Europe qui développent un sport ouvrier axé sur la santé et l'accès à tous. L'ISL organise les trois Olympiades ouvrières de l'entre-deux-guerres : à Francfort en 1925, à Vienne en 1931 et à Anvers en 1937. L'objectif était de proposer aux ouvriers des compétitions sportives internationales face aux Jeux olympiques considérés comme « bourgeois ».

Sujets à étudier à partir du document :

- Les compétitions internationales
- Le communisme et le capitalisme

6. La Seconde Guerre mondiale

Document 14 : Vue d'ensemble d'un groupe de sportives et de sportifs saluant la tribune où se tient Jean Borotra, commissaire général à l'Éducation générale et aux Sports, 19 octobre 1941.
Archives municipales de Toulouse, 1 FI 935.



Lien du document : https://basededonnees.archives.toulouse.fr/4DCGI/Web_VisulmgDfExterne/034/1FI935/ILUMP9999

Description du document d'archives : la photographie a été prise le 19 octobre 1941 lors d'un rassemblement sportif en l'honneur de Jean Borotra, commissaire général à l'Éducation générale et aux Sports. L'événement a eu lieu dans l'ancien stade Ernest-Wallon aux Pont-Jumeaux à Toulouse. Au premier plan, des joueuses et des joueurs de tennis saluent. Ils sont suivis par des rameurs d'aviron.

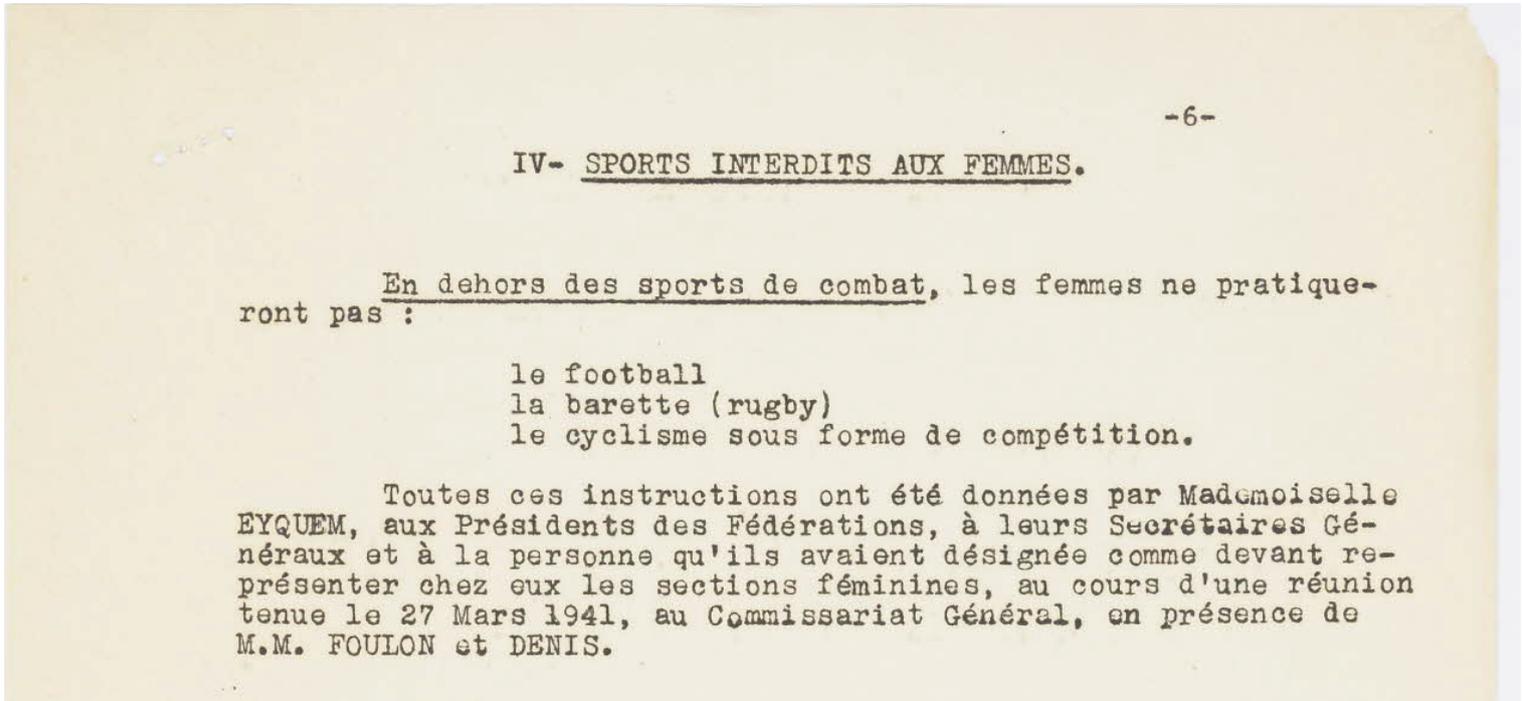
Contexte : sur cette iconographie, les sportives et sportifs effectuent un salut en levant le bras droit vers le haut. Lorsque l'on voit ce geste, il est directement assimilé au salut fasciste prôné par l'Allemagne nazie. Or il est nécessaire de se rappeler que depuis les Jeux olympiques de 1920 à Anvers, ce geste avait une autre signification dans le milieu du sport. En effet, faisant suite au souhait de Pierre de Coubertin, ce geste a été pendant plusieurs années le salut olympique. Inspiré du salut romain, le salut se faisait avec le bras droit d'abord replié sur la poitrine puis tendu sur le côté. Après le second conflit mondial, il a été décidé d'abandonner ce geste car évoquant trop le salut nazi.

Sujets à étudier à partir du document :

- La symbolique des gestes dans l'histoire
- Les compétitions sportives lors de la Seconde Guerre mondiale

6. La Seconde Guerre mondiale

Document 15 : Extrait d'une note sur l'organisation du sport féminin sous le gouvernement de Vichy, 1941. Archives nationales, F/17/14462.



Description du document d'archives : ce document a été rédigé sous le gouvernement Vichy par Marie-Thérèse Eyquem, directrice des sports féminins. Dans ce texte, ses instructions sont d'interdire aux femmes les sports de combats, le football, la barette (rugby) et le cyclisme sous forme de compétition.

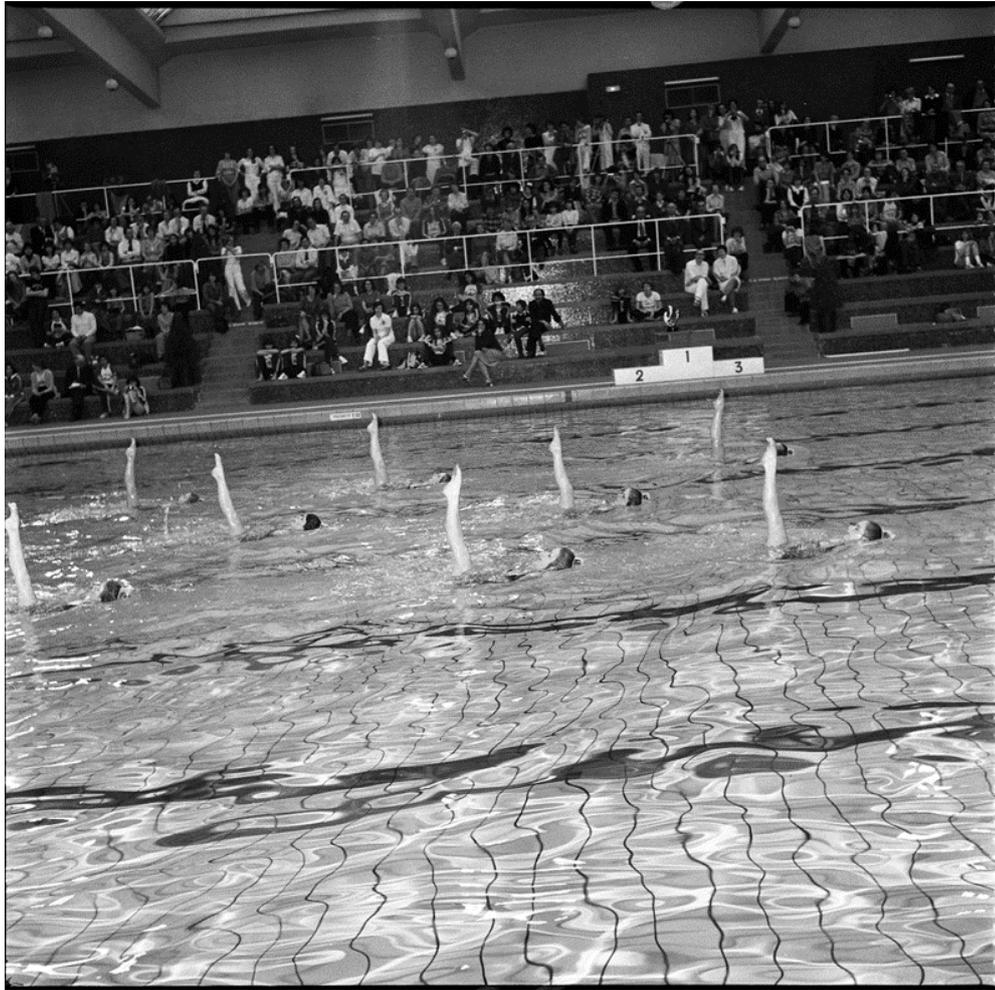
Contexte : lorsque Marie-Thérèse Eyquem est nommée directrice des sports féminins sous le gouvernement de Vichy, elle entreprend la rédaction d'une sorte de doctrine où elle souhaite corriger les erreurs du passé en ce qui concerne la pratique sportive des femmes : contrôle de la pratique féminine par les pouvoirs publics, distinction entre les sportives et les sportifs ou encore prévention vis-à-vis des dangers que le sport non contrôlé pourrait causer aux femmes tels que le surentraînement ou la masculinisation. Parmi ses combats, Marie-Thérèse Eyquem lutte contre les exhibitions spectaculaires ou la mauvaise tenue des sportives. Si la pratique sportive a pour but de viriliser les hommes, les femmes, elles, doivent garder à l'esprit leur rôle de mère et d'épouse. L'interdiction de certains sports se fait ainsi dans la ligne de cette pensée.

Sujets à étudier à partir du document :

- La politique du régime de Vichy
- L'évolution du rôle de la femme dans la société

6. L'égalité homme-femme

Document 16 : Photo d'une des épreuves de natation synchronisée du Tournoi des cinq nations au palais des sports à Tours, 1978. Archives départementales d'Indre-et-Loire, 5 FI 065839.



Lien du document : <http://collections.departement-touraine.fr/web/ark:/37621/002108813>

Description du document d'archives : cette photographie a été prise lors du Tournoi des cinq nations de natation synchronisée au palais des sports à Tours en 1978 et présente un groupe de nageuses exécutant une chorégraphie.

Contexte : dans le cadre de la natation synchronisée, les schémas homme-femme classiques semblent inversés pour avoir une discipline où les femmes représentent la majorité des licenciées. Toutefois, lorsque l'on se penche sur l'histoire de cette discipline, elle semble trouver ses origines dans un phénomène de reconquête. En effet, au début du XXe siècle, les pratiques sportives aquatiques, où la performance est prônée, sont essentiellement masculines. Petit à petit, les femmes vont également s'essayer à ces disciplines, tels que le plongeon, pour finir par coder leur propre sport à savoir la natation synchronisée qui, par certains aspects, se rapprochent du ballet. Si, au fil du temps, la natation synchronisée va se rapprocher de la performance au profit de l'esthétique jusqu'à devenir une discipline olympique en 1984, elle reste encore actuellement essentiellement féminine, loin des standards de virilité associés aux hommes qui régissent notre société.

Sujets à étudier à partir du document :

- Les sports "féminins" et les sport "masculins"
- L'évolution de l'égalité entre les femmes et les hommes

6. L'égalité homme-femme

Document 17 : Lettre d'une jeune fille de Piolenc (Vaucluse) du 5 novembre 1968 qui souhaite pratiquer le football et réponse du directeur de l'éducation physique et des sports, J. Grospeillet, du 21 novembre 1968. Archives nationales, 19770189/3

DIRECTION DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS Cours			
18 NOV 1968			
SP	AG	BMI	
D.P.	1	2	3
S.D.S.	1	2	3

M. Grospeillet

16 NOV. 1968

Mardi 5 Novembre à
Piolenc

Monsieur le Président des Sports

Monsieur le Président je vous fais une lettre que vous lirez peut-être si vous avez le temps. J'ai trouvé injuste que les filles n'ont pas le droit de pratiquer le football et pratiquent des sports plus dangereuse le "Catch".
Je ne suis pas voyer moi la seule à l'aimer et à vouloir le pratiquer. Avec mes camarade on à tenu conseil, et certaines m'ont dit:
« J'aimerais faire du football, mais pour les déplacements qui nous en-mènerait? » Des autres m'ont dit
«² qui s'occuperait de nous
Je leurs aient répondu:
« Comme les garçons, un entraîneur et quelqu'un s'occuperais de nous

6. L'égalité homme-femme

éduquer de s'occuper de nos déplacements.

J'ai eu raison n'est-ce pas de leur dire cela ?

J'espère que je ne serais pas la seule à vous avoir écrit à vous avoir avouer sans honte que je suis amoureuse du ballon et voudrais le pratiquer. J'espère aussi voir paraitre en q bientôt en grosses lettres d'imprimerie

LES FILLES ONT Désormais LE DROIT DE JOUER AU FOOTBALL

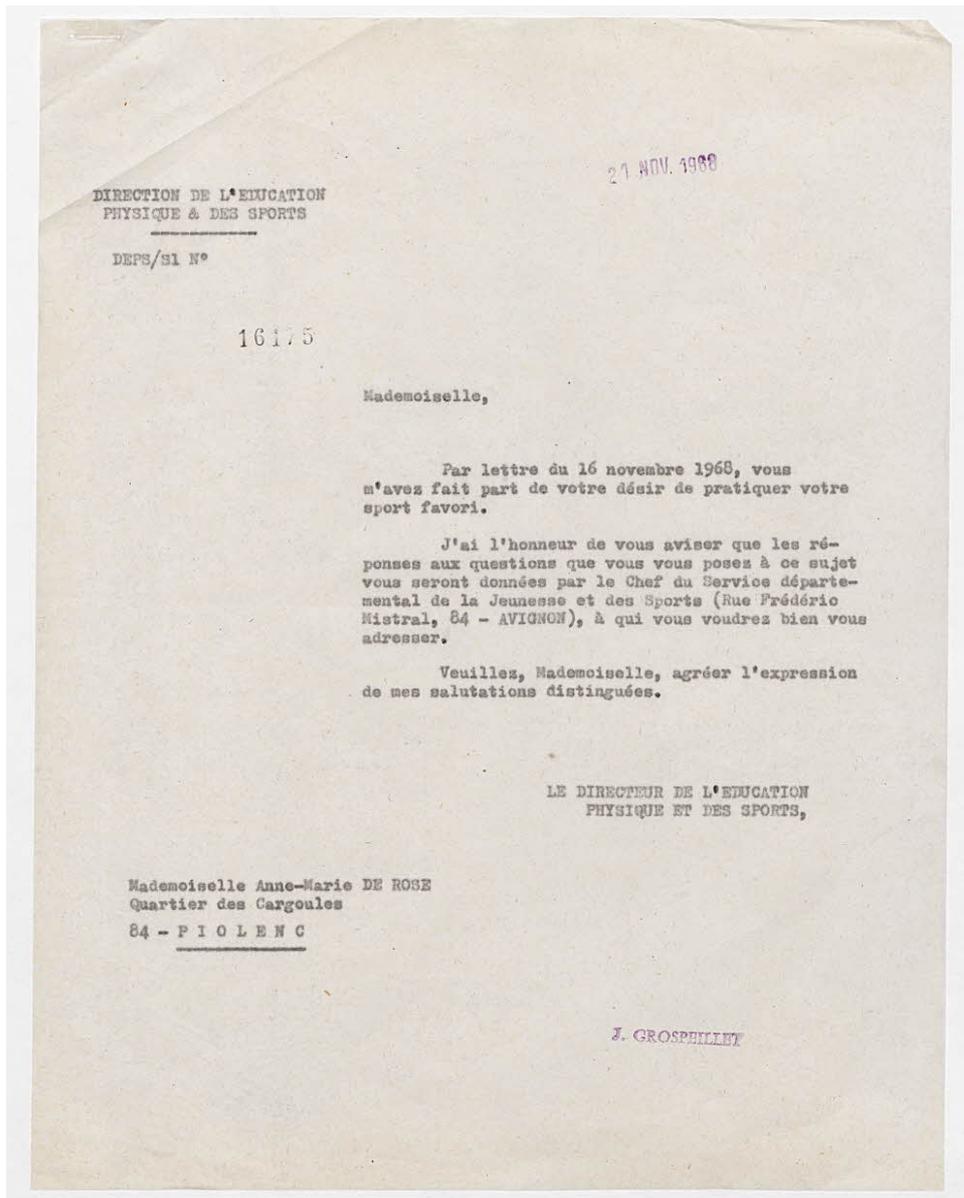
J'espère que vous ne vous moquez pas de moi mais me comprenez.

Ayez Monsieur le Président l'amabilité de me répondre au plus-tôt: Merci d'avance.

Veuillez Monsieur le Président agréer mes sincères salutations

Une amoureuse du football.

6. L'égalité homme-femme



Description du document d'archives :

La lettre de la jeune fille de Piolenc et la réponse du directeur de l'éducation physique et des sports représentent un ensemble. À cette lettre pleine de revendications, on apporte une réponse qui prête à sourire : l'amatrice de football ne reçoit aucune réponse si ce n'est d'écrire à quelqu'un d'autre.

Contexte : 1968 représente un tournant pour le football féminin avec un renouveau qui était tombé en désuétude depuis 1930. Toutefois, si on revoit sur les terrains des matchs de football joués par des femmes, la lettre de cette jeune femme présentant son amour pour ce sport montre les difficultés qui persistent pour les pratiquante. Si le 29 mars 1970, la Fédération française de football reconnaît le football "féminin", il faudra attendre 1974 pour que l'accès à la pratique sportive soit un des premiers chantiers lancés par le secrétariat d'État à la condition féminine sous le président de la République Valérie Giscard d'Estaing.

Sujets à étudier à partir du document :

- Les politiques sportives vis-à-vis des femmes sous la 5e République
- Le football "féminin"

Bibliographie

Ouvrages pour aller plus loin

- ARNAUD Pierre, TERRET Thierry, *Histoire du sport féminin*, Paris-Montréal, édition Harmattan, 1996, 2 vol.
- PRUDHOMME-PONCET Laurence, *Histoire du football féminin au XXe siècle*, Paris-Budapest-Turin, édition Harmattan, 2003, 295 p.
- TERFOU Fatia, *La politique en faveur de l'éducation physique des jeunes filles sous Vichy : l'œuvre de Marie-Thérèse Eyquem (1940-1944)*, dans *Carrefours de l'éducation*, T 30, N°2, 2010, p. 135-150.
- Dossier des Archives départementales du Calvados sur le sport "féminin" : <https://archives.calvados.fr/page/le-sport-feminin->

Le sport dans les archives

La valorisation des archives du sport

- Dossier pédagogique sur Ennemonde Diard des Archives départementales de la Loire : https://archives.loire.fr/data/docenseignantsdiard_vd.pdf
- Valoriser les archives du monde du sport : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/707563821>
- Jouons avec les archives du sport : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/769808825>

La recherche en archives du sport

- La Grande Collecte des archives du sport : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/667843638>
- Guide des sources sur le sport : <https://francearchives.gouv.fr/article/82857280>
- La recherche en archives du sport : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/749127434>
- Recueillir des témoignages oraux : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/735946546>

Remercîments

Pour la rédaction de ce dossier pédagogique, nous tenons à remercier Gabrielle Grosclaude du service éducatif des Archives nationales pour l'aide dans la conception de ce dossier; les Archives nationales, les Archives nationales du monde du travail, les Archives départementales du Calvados, de l'Essonne, de la Haute-Garonne, des Hauts-de-Seine, d'Indre-et-Loire, de la Loire, de la Loire-Atlantique et du Loiret ainsi que les Archives municipales de Toulouse pour les documents ; Cécile Ottogalli-Mazzacavallo et Florys Castan-Vicente pour la rédaction de l'introduction du présent dossier.



**Dossier réalisé par
le Service interministériel des Archives de France
2023**